

3 Infirmier(e)s en soins généraux – Salle de soins post interventionnel

Référence : 3134-25-1725/SR du 31 octobre 2025



Employeur : Centre Hospitalier Territorial

Corps /Domaine : Infirmier en soins généraux

Direction de la coordination des soins

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : Médipôle Koutio

Postes à pourvoir : Immédiatement

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 31 octobre 2025

Date limite de candidature : Vendredi 21 novembre 2025

Détails de l'offre : Pôle de chirurgie

Emploi RESPNC :

Missions :

L'infirmier / infirmière en salle de soins post interventionnel exerce dans le respect de la réglementation en lien avec l'ensemble des « vigilances ». Il travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle médicale et paramédicale. Il participe également à la prise en charge des patients après un acte opératoire et assure la surveillance post-interventionnelle sous la responsabilité d'un Médecin Anesthésiste-Réanimateur (MAR).

« L'exercice de la profession d'infirmier comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé ».

L'infirmier a un niveau de compétences professionnelles, cliniques, techniques et de soins spécifiques dans les domaines de surveillance des patients en période post opératoire qui a pour objet de contrôler les effets résiduels des médicaments anesthésiques et leur élimination. Il fait face, en tenant compte de l'état de santé du patient, aux complications éventuelles liées à l'intervention et/ou à l'anesthésie. Il accomplit des soins relevant de son rôle propre et de son rôle sur prescription médicale. Il assure la continuité et la qualité des soins dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Activités principales

L'activité de l'infirmier en SSPI se fait selon une organisation de travail prédéfinie :

• Soins

- Dispense des soins individualisés au patient quel que soit le secteur. Les soins peuvent relever du rôle propre de l'infirmier ou du rôle sur prescription par le MAR référent,
- Collabore avec les différents partenaires de soins dans le cadre d'une activité programmée ou urgente,
- Assure la sécurité et la prise en charge des patients en SSPI, sous la responsabilité de l'Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE) et du médecin anesthésiste,
- Assure des transmissions écrites et orales lors du transfert du patient dans l'unité d'hospitalisation,

- Est impliqué, en collaboration avec les IADE, dans les processus de vigilances hospitalières et veille à l'application des procédures concernant l'identitovigilance, l'hémovigilance, la matériovigilance et la lutte contre les maladies nosocomiales,
- Participe à la prise en charge et l'évaluation de la douleur post-opératoire.

- **Organisation**

- L'application de la législation en matière d'administration de produits du tableau B ainsi que les commandes de pharmacie,
- La gestion des consommables, des produits pharmaceutiques et du matériel avec les différents membres de l'équipe,
- La maintenance et la révision du chariot d'urgence,
- L'évaluation de nouveaux équipements et dispositifs médicaux avec le MAR et l'encadrement,
- Les procédures administratives et informatiques.

- **Hygiène**

- Respecte et met en œuvre les procédures relatives à l'hygiène.

- **Formation**

- Participe à l'encadrement et au suivi pédagogique des étudiants,
- Participe à des actions de formation au sein du service, dans l'établissement ou l'institution,
- Participe à des actions de recherche dans le cadre des objectifs définis par l'établissement, le service infirmier et les responsables du secteur d'anesthésie.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Rythme de travail jour/nuit
- Travail les week- ends, nuits, jours fériés et chômés

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- **Diplôme d'état d'infirmier**
- **La formation dans la prise en charge et la surveillance des patient en SSPI serait un plus**
- **Expérience exigée de plus de 3 ans dans bloc opératoire ou interventionnel**
- Soins d'urgence (AFGSU)
- Techniques de manutention des malades
- Hygiène hospitalière
- Outils de la démarche qualité
- Droits du patient

Savoir-faire :

- Observer et évaluer la situation clinique du patient,
- Rigueur dans l'entretien et le contrôle du matériel biomédical,
- Capacité à utiliser le matériel après une formation : appareils de monitoring, réchauffeurs, pompes antidouleur, pompes volumétriques,
- S'adapter aux situations d'urgences modifiant rapidement la charge de travail,
- Savoir appréhender les situations d'extrême urgence avec calme, rigueur et maîtrise de soi,
- Faire preuve d'implication professionnelle,
- Être vigilant dans la rationalisation du travail, des actions et dans l'optimisation des moyens,

- Savoir s'intégrer et collaborer avec les différentes équipes chirurgicales, anesthésiques et l'ensemble des partenaires (IADE, ISG, AS et ASH) travaillant au bloc opératoire,
- Avoir une relation adaptée avec les patients dans les phases d'accueil, d'installation et de réveil en SSPI et du transfert dans les unités d'hospitalisation.

Comportement professionnel :

- Capacité à travailler dans un espace clos et restreint
- Sens du service public
- Adaptabilité
- Discrétion et secret professionnel
- Rigueur
- Bon relationnel
- Sens du travail en équipe
- Sens de la planification et de l'organisation

Contact et informations complémentaires :

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter François PERRAUDEAU Cadre supérieur de santé - tél : 20.80.00 - Poste 8068/ [mail : françois.perraudEAU@cht.nc](mailto:françois.perraudEAU@cht.nc)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (**CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non-bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾**) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines / Cellule recrutement par :

- Voie postale : BP J5-98849 - Nouméa cedex
- Dépôt physique : Direction des Ressources Humaines - Cellule recrutement - Médipôle Koutio
- Mail : recrutement@cht.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique